

EMRYS LA CARTE : TOUT VA À VAU-L'EAU !

Les témoignages des clients d'**EMRYS LA CARTE** se succèdent pour évoquer la débâcle en matière de livraison des cartes cadeaux commandées.

Celui de Carine, en date du 19 janvier 2026, est particulièrement révélateur de la situation et est représentatif des doléances exprimées sur les réseaux sociaux :

*« Carte cadeau **AUCHAN** achetée le 5 décembre 2025, date de livraison prévue à l'époque le 12 janvier 2026 (donc + 1 mois de délai) et désormais décalée au 26 janvier.*

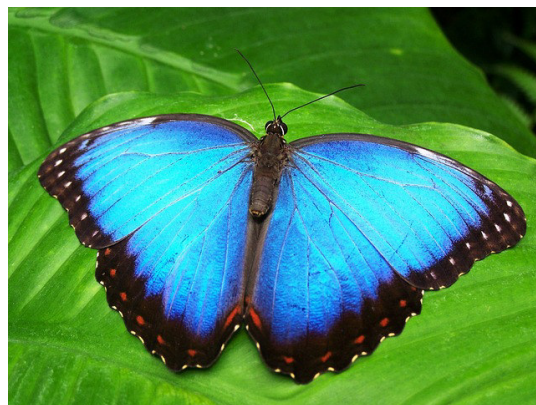
*Aucun message de la part d'**EMRYS**, aucune explication...*

*Personne ne s'inquiète de tous ces consommateurs **EMRYS** en colère, dont je fais partie ?*

Je suis sidérée de ce silence et de cette non prise en compte de mes messages. Ce problème dure depuis maintenant trop longtemps ! Où êtes-vous les responsables ? À quand des vraies réponses : que faites-vous de notre argent lors de ces délais ? »

Carine, et d'autres, vont s'empresse de quitter le navire **EMRYS** avant qu'il ne coule. Les non-clients ne sont guère motivés pour embarquer. Le capitaine du navire communique sans grande conviction et s'enferme dans ses convictions. En résumé : le pire est derrière nous, l'année 2026 sera exceptionnelle.

Ce déficit de communication avec ses clients serait déjà critiquable dans une société commerciale. Elle est encore plus inadmissible au sein d'une coopérative. Il serait temps que les sociétaires se manifestent pour réclamer un état des lieux honnête et transparent de la situation (activité, finances, nombre réel de clients, risques judiciaires.)



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association loi 1901 partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)